



FORCE OUVRIERE
LE SYNDICAT QUI RESTE UN SYNDICAT

 DRFIP d'Ile-de-France et du département de Paris
94 rue Réaumur 75104 Paris Cedex 02
 01.55.80.66.43  01 55 80 66 49
@: <http://www.fo-dgfip-sd.fr/075/>
✉: fo.drfip75@dgfip.finances.gouv.fr

RETRAIT DU PROJET DE LOI EL KHOMRI
CONTRE LE CODE DU TRAVAIL
NI amendable, ni négociable.
MAINTIEN DU CODE DU TRAVAIL

Le 9 mars, nous serons avec les jeunes, avec nos enfants

Avec ce projet de loi, le gouvernement veut dynamiser le Code du travail, les Conventions collectives et les Statuts qui protègent les salariés qu'ils soient du public ou du privé.

Nous sommes également concernés par le projet de loi El Khomri à plus d'un titre.

Dans le projet de loi, le gouvernement a intégré le CPA (Compte Personnel d'Activité) pour tous, quel que soit le secteur professionnel public ou privé.

Comme le dit la Fédération FO des fonctionnaires : « *Dans la fonction publique, les dispositions statutaires garantissent aux agents leurs droits, et non un compte personnel, c'est ce que défend Force Ouvrière* »

En tant que parent, nous n'acceptons pas que pour nos enfants, pour la jeunesse, ce soit la précarité à vie, les petits boulots, l'armée, les gilets bleus, le service civique à 570 euros par mois,... des travailleurs sans droit !

La jeunesse, nos enfants ont le droit de vivre avec un vrai travail, un vrai salaire.

Le 9 mars, des organisations de jeunesse appellent à se mobiliser pour « *le retrait complet du projet de loi dit «travail* ».

Les Unions Régionales d'Ile-de-France CGT, Cgt-FO, FSU, Solidaires et les organisations régionales étudiantes et lycéennes de l'UNEF, FIDL, UNI appellent également pour le « *Retrait du projet de loi contre le Code du travail* ».

Le 9 mars, nous ne laisserons pas seuls, les jeunes, nos enfants face au gouvernement qui veut les précariser à vie.

Nous serons avec la jeunesse, avec nos enfants pour dire :

Tous ensemble, travailleurs, jeunes et organisations
Pour le maintien du Code du travail !
Retrait du projet de loi El Khomri contre le Code du travail
Ni amendable, ni négociable !
RDV mercredi 9 mars à 12h30 Métro Ecole Militaire